



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



POLITIQUES ET CONDITIONS D'UTILISATION

Service de courriel gratuit @10-4et73.com

Version : 4 Septembre 2026

1. Objet du service

Le service de courriel @10-4et73.com est offert gratuitement aux utilisateurs admissibles afin de leur permettre de disposer d'une adresse courriel personnelle utilisant le domaine @10-4et73.com.

Le service comprend notamment :

- une adresse courriel personnelle @10-4et73.com;
- un espace de stockage maximal de 5 Go;
- l'accès au service de courriel en ligne;
- l'envoi et la réception de messages électroniques;
- les fonctions courantes de gestion, de classement et de suppression des courriels.

Le service est fourni à titre gratuit et peut être modifié, amélioré, suspendu ou interrompu conformément aux présentes conditions.

2. Acceptation des conditions

En créant, activant ou utilisant un compte @10-4et73.com, l'utilisateur reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions d'utilisation ainsi que la politique de confidentialité associée au service.

Si l'utilisateur n'accepte pas ces conditions, il doit cesser d'utiliser le service et demander, lorsque cette possibilité est offerte, la fermeture de son compte.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



3. Admissibilité

Le service est destiné aux personnes autorisées à utiliser la plateforme.

Lors de la création d'un compte, l'utilisateur doit fournir des renseignements exacts, à jour et nécessaires à la création et à la gestion du compte.

Il est interdit :

- de créer un compte sous une fausse identité dans le but de tromper autrui;
- d'utiliser l'identité d'une autre personne;
- de créer plusieurs comptes dans le but de contourner une suspension ou une restriction;
- de fournir volontairement de faux renseignements lors de l'inscription.

L'administrateur peut demander des informations supplémentaires lorsque cela est nécessaire pour sécuriser ou valider un compte.

4. Espace de stockage de 5 Go

Chaque compte bénéficie d'un espace de stockage maximal de **5 Go**.

Cet espace comprend notamment les messages électroniques, pièces jointes et autres données associées au compte.

L'utilisateur est responsable de surveiller son espace disponible.

Lorsque la limite de 5 Go est atteinte, certaines fonctions peuvent être limitées, notamment la réception de nouveaux messages ou l'ajout de nouvelles données.

L'utilisateur demeure responsable de conserver une copie de ses documents importants.

Le service ne constitue pas un système de sauvegarde permanent.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



5. Utilisation acceptable

Le compte doit être utilisé à des fins légales et raisonnables.

L'utilisateur s'engage notamment à ne pas utiliser le service pour :

- envoyer des pourriels;
- effectuer de l'hameçonnage (phishing);
- usurper l'identité d'une personne ou d'une organisation;
- diffuser des logiciels malveillants;
- transmettre des virus ou fichiers destinés à endommager un système;
- effectuer des tentatives de fraude;
- menacer, harceler ou intimider une personne;
- distribuer du contenu illégal;
- contourner des mécanismes de sécurité;
- tenter d'obtenir frauduleusement des mots de passe ou informations confidentielles;
- utiliser le service pour des activités criminelles;
- utiliser le service pour envoyer massivement des communications non sollicitées;
- utiliser le serveur comme relais de pourriel ou de messages automatisés non autorisés.

Toute utilisation susceptible de compromettre la sécurité du service ou d'autres utilisateurs est interdite.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



6. Pourriels et communications commerciales

Le compte @10-4et73.com ne doit pas être utilisé pour envoyer des communications commerciales non sollicitées.

L'utilisateur doit respecter les lois applicables aux communications électroniques, notamment les règles canadiennes applicables aux messages électroniques commerciaux.

Au Canada, la LCAP/CASL prévoit notamment un régime fondé sur le consentement pour les messages électroniques commerciaux et impose certaines exigences concernant l'identification de l'expéditeur et le mécanisme de désabonnement.

Il est interdit d'utiliser le service pour :

- envoyer des campagnes de spam;
- acheter ou utiliser des listes d'adresses obtenues illégalement;
- envoyer des messages en masse sans autorisation;
- contourner les mécanismes de désabonnement;
- dissimuler l'identité réelle de l'expéditeur;
- envoyer des messages contenant des liens frauduleux ou malveillants.

Un compte utilisé pour du spam peut être suspendu immédiatement.

7. Sécurité du compte

L'utilisateur est responsable de la sécurité de son compte.

Il doit :

- conserver son mot de passe confidentiel;
- utiliser un mot de passe suffisamment robuste;
- ne pas communiquer son mot de passe à une autre personne;
- fermer sa session sur un ordinateur partagé;
- signaler rapidement toute utilisation suspecte du compte.

L'administrateur ne demandera jamais à l'utilisateur de lui communiquer son mot de passe par courriel.

En cas de compromission présumée d'un compte, des mesures de sécurité peuvent être prises, notamment la réinitialisation du mot de passe ou la suspension temporaire du compte.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



8. Responsabilité du contenu

L'utilisateur demeure entièrement responsable du contenu des messages qu'il envoie.

Le fournisseur du service n'est pas l'auteur des messages transmis par les utilisateurs et ne peut être considéré comme responsable du contenu créé ou envoyé par ceux-ci.

L'utilisateur doit s'assurer que ses communications respectent les lois applicables.

9. Pièces jointes

Les pièces jointes sont soumises aux limites techniques et de sécurité du service.

Il peut être interdit de transmettre certains types de fichiers lorsqu'ils présentent un risque pour la sécurité du réseau ou des utilisateurs.

Les fichiers contenant notamment des logiciels malveillants, virus, scripts dangereux ou mécanismes destinés à compromettre un système peuvent être bloqués ou supprimés.

10. Surveillance et sécurité du réseau

Afin d'assurer la sécurité, la stabilité et le fonctionnement du service, certains éléments techniques peuvent être automatiquement analysés par les systèmes de sécurité.

Ces mesures peuvent notamment permettre de détecter :

- les tentatives d'intrusion;
- les activités automatisées abusives;
- les volumes anormaux d'envoi;
- les logiciels malveillants;
- les comportements pouvant compromettre le service.

Ces mécanismes de sécurité ne donnent pas automatiquement à l'administrateur un droit général de consulter le contenu personnel des messages.

Toute intervention sur le contenu d'un compte doit être effectuée conformément aux lois applicables et aux présentes politiques.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



11. Confidentialité

La protection des renseignements personnels constitue un élément important du service.

Les renseignements nécessaires à la création et à l'administration du compte peuvent notamment comprendre :

- nom ou identifiant;
- adresse courriel;
- informations nécessaires à l'authentification;
- données techniques;
- informations relatives à l'utilisation du service;
- journaux de connexion et de sécurité.

Les renseignements personnels doivent être recueillis, utilisés, conservés et communiqués conformément aux lois applicables.

Au Québec, les organisations sont notamment soumises aux exigences renforcées découlant de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, communément appelée **Loi 25**.

Une politique de confidentialité distincte doit expliquer de façon détaillée les renseignements recueillis, leurs finalités, leur durée de conservation, les communications possibles ainsi que les droits des utilisateurs.

12. Accès aux renseignements personnels

Sous réserve des limites prévues par la loi, l'utilisateur peut exercer les droits qui lui sont reconnus relativement à ses renseignements personnels.

Les demandes doivent être adressées à la personne responsable de la protection des renseignements personnels désignée par l'organisation.

Les coordonnées de cette personne doivent être publiées dans la politique de confidentialité applicable.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



13. Confidentialité des courriels

Le service vise à protéger la confidentialité des communications des utilisateurs.

Cependant, aucun service de courriel accessible par Internet ne peut garantir une confidentialité absolue.

Les utilisateurs doivent éviter de transmettre par courriel des informations extrêmement sensibles lorsque ce moyen de communication n'est pas approprié.

Le Gouvernement du Québec rappelle également que la transmission de renseignements personnels par courriel n'est pas totalement sécurisée.

14. Conservation et suppression des données

L'utilisateur reconnaît que le service n'est pas conçu comme une solution de sauvegarde permanente.

Des messages ou données peuvent être supprimés :

- par l'utilisateur;
- à la suite d'une demande de fermeture du compte;
- conformément aux règles de conservation applicables;
- lorsqu'ils sont nécessaires à une mesure de sécurité;
- lorsqu'ils contreviennent aux présentes conditions;
- lorsque leur conservation est interdite ou n'est plus nécessaire conformément aux obligations légales applicables.

Lorsqu'un compte est fermé, les données qui lui sont associées peuvent être supprimées après la période de conservation applicable.

15. Compte inactif

Pour éviter l'utilisation abusive de ressources, un compte demeuré inactif pendant une période prolongée peut être considéré comme abandonné.

Avant toute suppression définitive, l'administrateur peut tenter de communiquer avec le titulaire du compte lorsque cela est raisonnablement possible.

La période exacte d'inactivité entraînant la fermeture d'un compte devrait être indiquée clairement dans la version officielle de la présente politique.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



16. Suspension ou fermeture d'un compte

L'administrateur peut suspendre temporairement ou fermer un compte lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire que celui-ci :

- viole les présentes conditions;
- compromet la sécurité du réseau;
- est utilisé pour du spam;
- est utilisé à des fins frauduleuses;
- est associé à une activité illégale;
- met en danger d'autres utilisateurs;
- est compromis ou contrôlé par une personne non autorisée.

Lorsque la situation le permet, l'utilisateur peut être informé de la suspension ou de la fermeture.

Certaines mesures peuvent toutefois être prises immédiatement lorsqu'elles sont nécessaires pour protéger le réseau, les utilisateurs ou les renseignements personnels.

17. Disponibilité du service

Le service est offert gratuitement.

Aucun niveau de disponibilité, de temps de réponse ou de continuité absolue n'est garanti.

Des interruptions peuvent survenir notamment en raison :

- de travaux de maintenance;
- de problèmes techniques;
- de pannes de serveur;
- de problèmes de réseau;
- d'incidents de sécurité;
- de fournisseurs externes;
- de circonstances indépendantes de la volonté de l'administrateur.

Lorsque possible, les interruptions planifiées peuvent être annoncées à l'avance.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



18. Modification du service

L'administrateur peut modifier, améliorer, remplacer ou retirer certaines fonctionnalités du service.

Les changements importants aux conditions d'utilisation ou aux pratiques relatives aux renseignements personnels devraient faire l'objet d'un avis approprié.

Les politiques doivent être rédigées dans un langage clair et facilement accessible aux utilisateurs. Les exigences québécoises en matière de protection des renseignements personnels accordent notamment une importance à la transparence et à l'information claire.

19. Absence de garantie commerciale

Le service est fourni gratuitement.

Sous réserve des droits qui ne peuvent être exclus par la loi, aucune garantie particulière n'est donnée quant à l'absence d'interruption, la conservation permanente des messages ou l'accessibilité permanente du service.

L'utilisateur demeure responsable de conserver une copie de ses fichiers et communications importants.

20. Utilisation personnelle et professionnelle

Le compte @10-4et73.com peut être utilisé pour des communications personnelles et, lorsque permis, professionnelles.

Toutefois, l'utilisateur doit évaluer si le service répond à ses exigences particulières de sécurité, de disponibilité, de conservation documentaire ou de conformité.

Pour les communications professionnelles sensibles ou réglementées, l'utilisateur doit utiliser une solution répondant aux exigences applicables à son organisation.



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



21. Respect des lois

L'utilisation du service doit respecter toutes les lois et réglementations applicables.

Cela comprend notamment les lois relatives :

- à la protection des renseignements personnels;
- aux communications électroniques;
- à la fraude;
- à la propriété intellectuelle;
- à la diffamation;
- à la cybersécurité;
- aux activités criminelles.

Le fait qu'une technologie permette une action ne signifie pas nécessairement que cette action est légale.

22. Propriété intellectuelle

Le nom de domaine, les éléments graphiques, logos, interfaces, logiciels, textes et éléments visuels associés au service peuvent être protégés par les lois applicables.

L'utilisation du service n'accorde à l'utilisateur aucun droit de propriété sur ces éléments.

L'utilisateur conserve toutefois les droits qu'il possède sur ses propres contenus, sous réserve des droits nécessaires à l'exploitation technique du service.

23. Signalement d'abus

Tout utilisateur peut signaler une activité suspecte ou abusive associée à un compte @10-4et73.com.

Les signalements peuvent notamment concerner :

- spam;
- fraude;
- hameçonnage;
- usurpation d'identité;
- logiciel malveillant;
- menaces;
- utilisation abusive du service;
- atteinte à la sécurité.

☎ 450-804-0421 / 📠 450-467-7513
<https://sidus-monteregie.net>
info@sidus-monteregie.net



SIDUS MONTÉRÉGIE
Système - Informations - Diversifier - UHF - Sécurisé
Au service de la communauté



ions nécessaires pour communiquer avec l'équipe responsable du service.
publiées sur le site officiel.

24. Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable de son utilisation du compte et des conséquences résultant de ses actions.

Il doit notamment protéger ses identifiants et prendre les précautions raisonnables nécessaires pour empêcher l'accès non autorisé à son compte.

25. Acceptation finale

En utilisant ou en maintenant actif un compte @10-4et73.com, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions et accepte de les respecter.

Ces conditions doivent être consultées conjointement avec la **Politique de confidentialité** et la **Politique anti-abus et anti-pourriel** du service.